



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 novembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 5 novembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (à compter de la question n° 34 jusqu'à la question n° 49 incluse), M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA (de la question n° 4 à la question n° 13 incluse et à compter de la question n° 22), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 22 incluse), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 4), Mme Elsa MAILLOT (à compter de la question n° 34), Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 6), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 14), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 5), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 12), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 34), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 12), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 12), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 26), Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Dominique SCHAUSS.

Absents :

M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 33 incluse et pour la motion), M. Yves-Michel DAHOUI, M. Emmanuel DUMONT, Mme EL YASSA (jusqu'à la question n° 3 incluse et de la question n° 14 à la question n° 21 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA (à compter de la question n° 23), M. LOYAT (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Elsa MAILLOT (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rose REBRAB (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 33 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 25 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Gueric CHALNOT à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 33 incluse et pour la motion), M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Carine MICHEL, Mme EL YASSA à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse et de la question n° 14 à la question n° 21 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 23), Mme Elsa MAILLOT à M. Thibaut BIZE (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Thierry MORTON à M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rose REBRAB à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Karima ROCHDI à M. Rémi STHAL (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Philippe GONON à Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 25 incluse).

OBJET : 20 - Centre Dramatique National de Besançon et de Franche-Comté - Convention pluriannuelle d'objectifs 2018-2020 entre la Ville, la Région, l'Etat et le Centre Dramatique National

Centre Dramatique National de Besançon et de Franche-Comté
Convention pluriannuelle d'objectifs 2018-2020 entre la Ville,
la Région, l'Etat et le Centre Dramatique National de la Préfecture du Doubs

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

Reçu le **26 NOV. 2018**



Contrôle de légalité

	Date	Avis
Commission n° 6	23/10/2018	Favorable unanime

Conformément au décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 ainsi qu'à l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif à l'appellation «Centre dramatique national», une dynamique de labellisation et conventionnement des centres dramatiques nationaux a été initiée par l'Etat.

La labellisation se traduit par une convention pluriannuelle d'objectifs qui sert de cadre contractuel entre le titulaire du label Centre dramatique national et les partenaires publics pour la mise œuvre de son projet artistique et culturel.

Par la convention signée avec l'Etat, la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Ville, le Centre Dramatique s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre le projet artistique et culturel, lui-même conforme au projet développé dans le cadre du contrat de décentralisation dramatique signé le 7 février 2018 entre l'État et Mme Célie Pauthé pour une période de trois ans (2018-2019-2020). Ladite convention précise :

- la mise en œuvre concrète du projet artistique et culturel,
- les modalités de financement et les relations avec ses partenaires institutionnels,
- les conditions de suivi et d'évaluation du projet.

Les partenaires publics contribuent financièrement au fonctionnement général et à la réalisation du projet artistique et culturel.

Pour rappel, la Ville de Besançon alloue une subvention de fonctionnement annuelle de 525 000 €, l'Etat 1 272 K€ et la Région 284 K€ pour un budget global d'environ 3 M€. Parallèlement, elle apporte d'autres soutiens indirects qui seront détaillés dans une convention bilatérale Ville-Centre Dramatique à venir (Conseil Municipal du 13 décembre 2018).

Mme COMTE-DELEUZE, élue intéressée, n'a pris part ni au vote, ni au débat.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer la convention pluriannuelle d'objectifs 2018-2020 entre la Ville, l'Etat, la Région et le Centre Dramatique National.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52
 Contre : 0

Abstention : 0
 Ne prennent pas part au vote : 1

Pour extrait conforme,
 Pour le Maire,
 La Première Adjointe,


 Danielle DARD.

